

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2004)
Heft: 183-184

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles fédérales



VOTATIONS FÉDÉRALES

● Pour la deuxième fois en dix ans, les citoyens ont refusé de faciliter la naturalisation des jeunes étrangers. À 56,8 % et 17,5 des cantons, ils ont rejeté la naturalisation facilitée pour les étrangers de deuxième génération, et à 51,6 % et 16,5 des cantons la naturalisation automatique pour les étrangers de troisième génération. Le scrutin a révélé une nouvelle fois le clivage entre Alémaniques et Romands. Si la Suisse romande a en grande partie approuvé l'initiative, la Suisse alémanique a fortement rejeté la naturalisation facilitée. À Rothenburg (SH), le non à la naturalisation facilitée a même atteint 90 %. « Le non de dimanche est un non global à la politique d'asile et d'immigration. Nous avons l'occasion de provoquer un durcissement », a réagi Ueli Maurer, le président de l'UDC. Beaucoup d'observateurs dénigrent en revanche les propos et propagandes haineux qui se sont déchaînés pendant la campagne.

● L'initiative populaire « Services postaux pour tous » a été rejetée par 50,2 % des Suisses et par 16 cantons contre 10. La menace d'un « impôt postal » brandie par les opposants à l'initiative semble avoir été plus forte que le sort des petits bureaux de poste. À 55,44 %, les Suisses ont approuvé

l'initiative allouant des allocations pour perte de gain en cas de service ou de maternité. À l'exception de l'UDC, ce oui a été salué par tous les partis politiques.

CONSEIL FÉDÉRAL

● L'emplacement des abris souterrains de protection des gouvernements cantonaux doit rester secret, estime le Conseil fédéral, qui n'envisage pas de les désaffecter. Pour le gouvernement, ces installations sont indispensables pour maintenir la capacité de gouverner en cas de guerre mais également de menaces existentielles et d'attentats terroristes. L'entretien du poste de commandement du Conseil fédéral revient en moyenne à 350 000 francs par an et celui de l'ensemble des 18 abris cantonaux varie entre 400 000 et 650 000 francs.

permettra aux citoyens suisses d'entrer sans visa aux États-Unis. Selon l'Office fédéral de la police, entre 50 000 et 100 000 demandes annuelles de passeports biométriques devraient être déposées durant ces prochaines années. Le passeport actuel, pouvant être contrôlé par lecture optique, continuera d'être délivré et permettra aux Suisses de voyager sans entrave dans le monde entier.

● Face à la diversité des logos utilisés par les départements et offices fédéraux, le gouvernement a décidé de doter la Confédération d'une « identité visuelle uniforme ». Ce sont les armoiries fédérales telles que les utilise la Chancellerie qui rempliront cette fonction. Alors que bon nombre d'entreprises utilisaient l'emblème suisse pour vendre leurs produits, la Confédération avait de plus en plus délaissé la fameuse croix.

LA SUISSE : SES ALPES, SON SOLEIL ... ET BIENTÔT



d'Ulrich Giezendanner (UDC/AG). Les Verts et la gauche s'y sont opposés. La chambre des cantons doit encore se prononcer. Les courses de Formule 1 sont interdites en Suisse depuis 1954 à la suite d'un terrible accident sur le circuit français du Mans qui avait coûté la vie à 80 personnes. Un circuit automobile pourrait rapporter jusqu'à 70 millions de francs par an, créer jusqu'à 1 500 nouveaux postes de travail en Suisse et constituer un atout touristique considérable. Pour les Verts en revanche, en matière de Formule 1, « la Play Station suffit ».

TRANSPORTS

● Le raccordement de la Suisse au réseau TGV ne doit pas être sacrifié sur l'autel des économies. Il n'est pas question de rogner l'enveloppe de 990 millions de francs prévue, comme le souhaiterait le Conseil fédéral, estiment les représentants des cantons de Suisse occidentale, à l'issue d'une rencontre avec des parlementaires fédéraux et une délégation française. Ils rappellent en outre que le peuple avait donné son aval en 1998 à un montant d'1,3 milliard de francs pour le raccordement au réseau à grande vitesse.

● L'office fédéral des routes (OFROU) examine une centaine d'idées afin d'améliorer la sécurité routière. Le but est de diviser par deux le nombre des morts sur la route d'ici à 2010. Le Conseil fédéral doit prendre position



● Un nouveau passeport suisse contenant des données biométriques, telles qu'une image digitalisée du visage devrait être disponible d'ici la fin 2005. Le Conseil fédéral a donné son feu vert au lancement d'un projet-pilote devisé à 14 millions de francs, qui

SPORT

● Un premier pas a été franchi vers la levée de l'interdiction des courses de Formule 1 en Suisse décrétée il y a 50 ans. Par 88 voix contre 75, le Conseil national a accepté de donner suite à une initiative en ce sens

sur le sujet l'année prochaine. Parmi les mesures envisagées, l'interdiction des téléphones portables, même avec mains libres, des cours de perfectionnement pour les conducteurs avec limitation de la durée de validité du permis, fixation de valeurs limites pour les distances entre les véhicules, usage des phares le jour, taux d'alcoolémie zéro pour les nouveaux conducteurs et les chauffeurs professionnels, augmentation des contrôles aux radars...

JUSTICE

● Treize nouvelles personnes, dont cinq Français et un Allemand, ont été réhabilitées par la Suisse après avoir été condamnées pour avoir aidé des victimes des persécutions nazies durant la Seconde Guerre mondiale. La Commission de réhabilitation du Parlement helvétique a accepté à l'unanimité toutes les requêtes présentées.

● « La plus grande partie des fonds Abacha bloqués en Suisse est manifestement d'origine délictuelle ». C'est le sentiment de l'Office fédéral de la justice (OFJ). L'une des plus grandes affaires de blanchiment, en Suisse, est donc proche de son épilogue. Berne a annoncé la restitution de 622 millions de francs aux autorités d'Abuja, au Nigeria. Celles-ci comptent utiliser cet argent pour financer des projets de développement. La décision de l'OFJ n'est pas encore définitive : elle peut encore être contestée devant le Tribunal fédéral.

● La distribution de l'argent aux travailleurs forcés et aux réfugiés refoulés par la Suisse sous le régime nazi touche à sa fin. Quelque 131 000 ex-travailleurs forcés ont reçu chacun 3 000 dollars (environ 3 836 francs). Les

sommes en question ont été puisées dans le fonds de l'accord global conclu en 1998 avec les banques suisses ainsi que dans le fonds allemand pour les travailleurs forcés. La fondation privée chargée de distribuer l'argent va désormais se concentrer sur la recherche des détenteurs de comptes en déshérence.

● L'accord entre les États-Unis et la Suisse pour faciliter l'exécution des obligations alimentaires est entré en vigueur. Jusqu'à présent, il était difficile pour un ayant-droit ou une autorité chargée du recouvrement de faire valoir ses prétentions aux États-Unis. Ceux-ci ne font en effet partie d'aucune des conventions multilatérales existant dans ce domaine. L'accord permettra notamment aux créanciers alimentaires ou aux autorités cantonales ou communales qui ont avancé les montants dus d'avoir beaucoup plus facilement accès aux tribunaux américains. En contrepartie, la Suisse propose aux États-Unis une aide comparable à celle qu'elle apporte déjà à une soixantaine d'États membres de la Convention de l'ONU sur l'entraide judiciaire en matière de recouvrement des aliments à l'étranger.

INITIATIVES

● Les Suisses se prononceront sur l'initiative de l'UDC visant à réduire les primes d'assurance maladie. Les paraphe réunis par l'UDC ont dépassé légèrement les 100 000 signatures. L'initiative vise « une refonte en profondeur du système de santé ».

● Le Forum suisse antichasse a commencé sa récolte de signatures pour l'initiative populaire contre la chasse comme passe-temps. Les

J'PRATIQUE PAS UN HOBBY... JE CULTIVE MON INSTINCT SPORTIF !



initiants ont jusqu'au 1er mars 2006 pour récolter les 100 000 paraphe nécessaires. L'initiative réclame de la Confédération qu'elle interdise la chasse, ainsi que la pêche, lorsqu'elles sont pratiquées en tant que hobby ou sport, qu'elle mette en place un couloir consacré à la vie sauvage, traversant le pays d'est en ouest.

● Le comité Citoyens pour les citoyens a déposé à la Chancellerie fédérale une initiative munie d'un peu moins de 110 000 signatures. Intitulée « Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale », elle vise à interdire au Conseil fédéral, aux cadres supérieurs de l'administration fédérale et aux offices fédéraux « toute activité d'information et de propagande » à partir du moment où les débats parlementaires sur un objet donné sont clos.

● Un moratoire sur l'usage d'OGM dans l'agriculture nuirait à la place de la Suisse et à ses relations commerciales. C'est l'avis du Conseil fédéral qui demande le rejet de l'initiative populaire « Pour des aliments produits sans manipulations génétiques ».

FINANCES

● L'introduction d'un impôt spécial le 1er février dernier a

fait chuter les importations d'alcopops en Suisse. Contrairement à ce que certains craignaient, la consommation ne s'est pas reportée sur les boissons mixtes à base de bière, que les experts aimeraient aussi frapper d'une taxe à titre préventif.

DÉFENSE, PROTECTION DE LA POPULATION

● Les Forces aériennes suisses doivent se serrer la ceinture dans le cadre de l'assainissement des finances fédérales. Elles prévoient de désaffecter quatre de leurs neuf aérodromes. La décision définitive revient à l'échelon politique. Parmi les cinq places d'aviation que l'armée suisse exploite aujourd'hui à Dübendorf (ZH), Mollis (GL), Alpnach (OW), Buochs (NW) et Emmen (LU), seule une devrait subsister.

● Le conseiller fédéral Samuel Schmid a remis les quatre premiers F-5E Tiger destinés aux forces aériennes autrichiennes à son homologue Günther Platter. Au total, Vienne a loué 12 appareils à la Suisse pour assurer la surveillance de son espace aérien. Ces avions seront utilisés par l'armée autrichienne jusqu'à l'arrivée de la flotte des Eurofighter en 2008.

Nouvelles fédérales

► ● Des pièces radioactives d'avions Mirage devraient être entreposées dans un bunker militaire à Amsteg (UR). Le matériel en question contient du thorium et provient notamment des réacteurs. L'élimination de ces pièces entre dans le cadre de la liquidation des Mirage de l'armée. Selon le Département fédéral de la Défense de la population et des Sports, le matériel qu'il est prévu d'entreposer pèse 25 tonnes, dont 2 à 3 % contiennent du thorium. Même en cas de contact direct, cette part minime ne représente aucun danger pour l'homme ou pour l'environnement, estime le DPPS, se basant sur une étude de 1982. Seul hic : le gouvernement uranien n'a pas été informé du projet...



TRIBUNAL FÉDÉRAL

● Les magistrats suisses sont inquiets après que l'UDC a proféré des menaces envers les juges du Tribunal fédéral (TF). Les démocrates du centre réagissaient ainsi à la décision d'étendre l'application de la loi antiraciste aux réunions privées. Selon l'UDC, il s'agit d'« une de leurs plus graves interventions contre la sphère privée ». Dans un communiqué, le parti avait indiqué que les juges « devaient s'attendre à des conséquences sévères lors des prochaines élections au Tribunal fédéral ». Pour les magistrats, de telles menaces sont inacceptables.

AGRICULTURE

● Le saucisson vaudois et la saucisse aux choux vaudoise font leur entrée au registre des indications géographiques protégées (IGP). L'Office fédéral de l'agriculture a procédé à leur enregistrement, après le retrait des recours. Le registre fédéral des appellations d'origine et des indications géographiques comptait auparavant 17 enregistrements : l'abricotine du Valais (AOC), l'écrivaz (AOC), le rheintaler Ribel (AOC), la viande séchée des Grisons (IGP), l'eau-de-vie de poire du Valais (AOC), le formaggio d'alpe ticinese (AOC), le

gruyère (AOC), la tête-de-moine (AOC), la saucisse d'Ajoie (IGP), le saucisson neuchâtelois (IGP), le Sbrinz (AOC), le vacherin Mont-d'or (AOC), la viande séchée du Valais (IGP), le berner Alpkäse et berner Hobelkäse (AOC), le cardon épineux genevois (AOC), le pain de seigle valaisan (AOC) et le safran de Mund (AOC).

TOURISME

● Le Conseil national est d'accord pour allouer 200 millions de francs ces cinq prochaines années à Suisse Tourisme, se rangeant derrière le Conseil fédéral. Mais le plénum a accepté un postulat demandant au Conseil fédéral d'examiner les synergies possibles et de développer un concept marketing global d'ici fin 2005. Leur idée est que si la Confédération fait beaucoup pour promouvoir l'image de la Suisse à l'étranger, il n'y a pas de vue d'ensemble, les organismes menant des actions de marketing à l'étranger (Suisse Tourisme, Présence suisse, Pro Helvetia, OSEC...) étant rattachés à divers départements. Le dossier retourne au Conseil des États, qui s'était montré plus généreux.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

● Le Conseil national a salué l'action menée par la



Suisse depuis deux ans en tant que membre à part entière de l'ONU et pris acte du rapport 2004 du Conseil fédéral. À l'instar du gouvernement, les orateurs ont estimé le moment venu de réaménager le Conseil de sécurité pour l'adapter au contexte géopolitique. Un bémol a été apporté par la gauche qui a déploré le manque de moyens consacrés à l'aide au développement et aux droits de l'homme. Enfin, du côté de l'UDC, on estime que la Suisse aurait pu réaliser tout autant sans être membre de l'ONU. Le rapport doit maintenant être examiné par le Conseil des États.

**HENRIETTE
GERMAIN-NICOLET**

suisse
MAGAZINE
SWISS

**Le magazine des Suisses et
des amis de la Suisse est sur Internet...**

<http://www.suissemagazine.com>

L'actualité helvétique pour tous...